

SORTIR DE L'INFORMEL

Le rôle des centres de gestion agréés au Cameroun

La première phase de l'exécution du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) lancée en 2010 prévoyait l'ouverture de Centres de Gestion agréés (CGA) pour accompagner les Petites et Moyennes Entreprises (PME) au Cameroun. Ce premier dispositif devait constituer une incitation significative aux opérateurs du secteur informel à s'immatriculer auprès de l'administration fiscale et se traduire, à partir de 2011, par une poussée du nombre d'entreprises et d'emplois décents créés.

Le secteur informel, quant à lui, continue de proliférer malgré la présence des CGA. Cela amène à remettre en question les mesures incitatives qu'on peut considérer comme peu pertinentes. Cette réflexion propose, à cet effet, une révision des mesures fiscales au profit des adhérents et promoteurs des CGA en les rendant plus justes, plus attractives et plus bénéfiques.

Chimène NGU est doctorante en droit public à l'université de Douala, titulaire d'un Master en Administration fiscale de la même université. Elle est Alumni du YALI (Young African Leaders Initiative), un programme financé par les États-Unis qui consiste à soutenir les jeunes leaders africains dans leurs efforts pour stimuler la croissance et la prospérité de l'Afrique. Elle a exercé la fonction de comptable au Congo et dans plusieurs structures au Cameroun.

ISBN : 978-2-14-028630-8

19,50 €



Chimène NGU

SORTIR DE L'INFORMEL

Le rôle des centres de gestion agréés au Cameroun



Préface d'Albert Léonard DIKOUME



SORTIR DE L'INFORMEL

Chimène NGU